

Zimbra

dut@pordic.fr

observations

De : christian pavard

sam., 17 nov. 2018 10:30

Objet : observations 1 pièce jointe**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>Les images externes ne seront pas affichées. [Montre les images ci-dessous](#)

2 points de la présentation du PLU me laissent dubitatif ;

- Le déplacement de la salle des fêtes : actuellement sa situation en centre bourg permet un accès facile pour les piétons notamment (souvent des retraités et personnes âgées) et crée une animation . A une période où l'on recherche la proximité , la réduction de l'usage des véhicules automobiles , ce déplacement de l'autre côté de la RD 786 nous entraine vers le contraire . Ou est la logique ??? Si vraiment il faut la déplacer pourquoi ne pas envisager de la regrouper à proximité des salles de sport et tennis , au moins elle resterait accessible au plus grand nombre mais de grâce pas à l'extérieur du bourg .

- Les règles architecturales : le projet présenté est un reniement de l'architecture contemporaine ; notre commune comme l'ensemble des régions peut s'enorgueillir de beaux édifices de différents styles car l'architecture a heureusement évolué au fil des temps . L'architecture est en perpétuel mouvement car de nouveaux modes de vie apparaissent ainsi que de nouveaux matériaux et nouvelles contraintes (insertion de l'énergie solaire , de la bioclimatique , etc...dans les projets entre-autre) . Donnons aux citoyens la possibilité de réaliser l'habitat de demain sans les enfermer dans un carcan bloqué aux siècles passés . J'ai exercé pendant 40ans dans l'architecture et j'ai vécu cette évolution avec plaisir .

Ceci dit , je ne conteste pas le besoin de préserver le bâti actuel ; mais laissons une plus grande liberté dans les nouvelles zones si nous voulons que notre commune attire de nouveaux habitants .

--

C PAVARD

Garanti sans virus. www.avast.com

 **christianpavard.vcf**